

résistantes députées accèdent au pouvoir comme secrétaires d'État, mais pas comme ministres, plus de vingt ans après la guerre : Marie-Madeleine Dienesch, députée des Côtes-du-Nord, de 1945 à 1981, ralliée à l'Union des démocrates pour la République (UDR), de 1968 à 1974, seule femme dans tous les gouvernements de 1968 à 1973, et la députée du Finistère Suzanne Ploux (avril 1973-février 1974). Le parcours d'Yvonne-Louise Pétrement, première femme consule, dans un milieu diplomatique très masculin, est assez unique mais elle doit recourir au Conseil d'État en 1977 pour faire reconnaître ses droits à pension au niveau des postes qu'elle a occupés.

Des informations reprises des dossiers CVR sans analyse critique posent problème à l'historien. Le déclaratif ne correspond pas toujours à la réalité historique : ainsi sur les dates d'entrée en résistance ou l'appartenance aux organisations. Par exemple, Yvette Le Cerf, l'épouse de Pierre Le Quéinec qui a réorganisé le PCF clandestin à Saint-Brieuc et dans les Côtes-du-Nord à l'automne 1940, morte en déportation le 29 mai 1944, a rejoint « les FTP en janvier 1941 », alors que cette organisation de lutte armée communiste n'est créée qu'au printemps 1942 (p. 118), même chose pour Germaine Corcé qui « rallie les FFI en 1943 » officiellement créées en février 1944 (p. 136). Quant au « gaulliste » Marcel Rupied, maire de Vitré pendant et après la guerre, c'est en fait un notable pétainiste (p. 150). Le fait d'avoir adhéré au Rassemblement du peuple français (RPF) gaulliste en 1947-1949 n'en fait pas un résistant gaulliste pour autant. Deux erreurs gênantes concernent les postes diplomatiques occupés par Yvonne-Louise Pétrement : à Haïti, « ce département français extrêmement pauvre » (p. 161) et à Port-Gentil en 1973 où « elle découvre l'Afrique-Équatoriale française », en fait deux territoires colonisés indépendants depuis 1804 et 1960. Gageons que ces deux erreurs ont échappé à la relecture.

Il n'en reste pas moins que le projecteur braqué sur l'engagement de femmes de Bretagne sous l'Occupation, au-delà de quelques héroïnes connues, apporte une contribution intéressante à la connaissance du rôle, longtemps minoré, des femmes dans la Résistance. Un cahier photographique d'une trentaine de résistantes, pendant ou après la guerre, est bienvenu.

Christian BOUGEARD

Michel CATALA (dir.), *Les poches de l'Atlantique 1944-1945. Le dernier acte de la Seconde Guerre mondiale en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, 323 p.

À l'occasion de la commémoration du 70^e anniversaire de la libération de Saint-Nazaire, un colloque a réuni une vingtaine d'historiens dans cette ville qui fut une des poches de l'Atlantique en 1944-1945 et la dernière libérée le 11 mai 1945. L'ouvrage, publié sous la direction de Michel Catala, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Nantes, en est issu. Sa structure en montre l'ambition

d'une histoire totale. Organisé en six parties, il commence par l'étude des fronts et des enjeux stratégiques, puis consacre une place importante aux assiégeants et assiégés, avant d'examiner les libérations et enfin, la mémoire de ces événements. Une telle approche visant à l'exhaustivité était nécessaire car l'historiographie sur cet épisode de la Seconde Guerre mondiale est modeste et il s'agit d'un passé douloureux pour les habitants de ces anciennes poches. Les poches de l'Atlantique (Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle, Royan) sont étudiées et une cartographie en couleurs en montre avec précision les contours et les étapes de la libération. Une place prédominante est accordée aux poches bretonnes : plus d'un tiers des communications spécifiques et beaucoup de mentions dans les autres textes. Malgré quelques variations dans les chiffres selon les textes, les poches de Lorient (270 km² plus les deux îles – Groix et Belle-Île – ; 20 000 civils) et surtout Saint-Nazaire (environ 16 000 km² et au moins 100 000 civils) sont les plus étendues et les plus peuplées (La Rochelle, 16 000 civils, Royan et Pointe de Grave, respectivement 5 000 et 4 000).

L'ouvrage s'ouvre par une mise en perspective bienvenue de l'histoire des poches dans celle longue de la guerre de siège et des combats de recouvrement de la souveraineté nationale. Il commence par une présentation fine des poches à la veille de leur libération. Depuis le début de l'occupation en 1940, les poches sont de véritables forteresses pour l'Allemagne contre un débarquement, dotées d'une base de sous-marins (Lorient, Saint-Nazaire, La Pallice). La vie portuaire y est presque totalement interrompue. Aux occupants allemands s'ajoutent les troupes de l'est de l'Europe dont beaucoup de Russes faits prisonniers et devenus troupes auxiliaires des Allemands, usés et démotivés. L'étude de la vie des « empochés », appuyée, en plus des archives, sur des témoignages, est très neuve. À Saint-Nazaire, comme à Lorient, elle est dure par ses pénuries (ravitaillement, chauffage, électricité, vêtements), par le couvre-feu, les réquisitions des occupants et la brutalisation croissante au cours de l'année 1944.

La stratégie pour la libération des poches oppose de Gaulle, président du Gouvernement provisoire de la République française, et les Alliés, surtout Américains. L'un veut réduire ces enclaves ennemies « par la force », malgré les civils, pour défendre la souveraineté nationale. Les autres visent en priorité le front de l'Est pour obtenir rapidement la reddition de l'Allemagne. En octobre 1944, sont créées les Forces françaises de l'Ouest sous le commandement du général de Larminat auxquelles s'ajoutent les soldats de la Résistance (Forces françaises de l'intérieur [FFI]) « venus de partout » (Larminat) mais surtout des départements de la Dordogne, du Morbihan et de Charente, puis, à partir de janvier 1945, d'autres régions de la France métropolitaine et d'outre-Mer et même de l'étranger (Espagnols). À cela s'ajoute l'action – délicate – de la Résistance à l'intérieur des poches. Les Allemands, moins nombreux que les assiégeants (25 000 environ), sont mieux armés et équipés. La libération complète des poches comporte un volet aérien aux très lourdes conséquences par l'intensité des bombardements dont celui de Royan par l'aviation américaine le 4 janvier 1945, une

« erreur » qui provoque 442 morts dont les deux tiers de femmes. Le moral des assiégés diminue de plus en plus. À la mi-avril 1945, les Forces aériennes de l'Atlantique du général Corniglion-Molinier larguent près de 10 000 tonnes de bombes. Les combats durent et le 25 avril 1945, de Gaulle déclare : « La guerre se poursuit ».

Une des parties les plus neuves du livre, après les pages consacrées au quotidien des populations, des « empochés », est consacrée aux lendemains difficiles de la libération. Les dégâts matériels sont considérables : plusieurs villes sont à reconstruire, en particulier Saint-Nazaire et Royan. Les structures portuaires sont dans un état de délabrement encore jamais atteint dans l'histoire pour les ports de l'Atlantique. Les populations sortent traumatisées de la guerre. Elles prennent conscience d'une identité collective, celle des « empochés » devenus « dépochés ». La reconstruction des villes victimes des bombardements permet des initiatives architecturales qui en font un laboratoire de l'urbanisme du xx^e siècle. La fin de la guerre s'accompagne d'une restauration de l'État légèrement décalée par rapport au reste du pays. Ainsi, à Saint-Nazaire, sous l'autorité du commissaire de la République d'Angers, Michel Debré, depuis août 1944, elle se déroule en trois temps : planifiée de février à mai 1945, provisoire avec la mise en place de nouveaux conseils municipaux dans l'été et le retour à la démocratie au début de l'automne. Politiquement, les environs de Saint-Nazaire restent à droite, seule la ville reste acquise aux socialistes (SFIO) avec le maire Jean-Baptiste Guitton. L'épuration est pratiquée dans un délai très court, entre le printemps et l'automne 1945, tardivement par comparaison avec le reste du pays. Elle stigmatise surtout les profiteurs et se montre très répressive envers les femmes.

La mémoire ou plus exactement les mémoires des poches de l'Atlantique sont longuement étudiées, sous toutes leurs formes. Ainsi, le roman d'Henri Rio-Le-Mesle, *Les oubliés du Tréhic. Chronique romancée de la poche de Saint-Nazaire (5 août 1944-9 mai 1945)*, publié en 1949, sous le pseudonyme de Kervenel, est analysé avec finesse, ce qui permet de comprendre le scandale qu'il a suscité, en mettant en avant « l'accommodement », selon le mot de Philippe Burin, des « empochés », sans montrer le poids de la contrainte. Et les habitants n'acceptent pas que reste dans les mémoires l'image d'une communauté qui n'a pas – ou pas assez, selon l'auteur – résisté, qui a consenti à l'humiliation. L'étude des « mémoires de pierre » (monuments, stèles, plaques, etc.) est moins originale mais elle montre l'abondance et s'intéresse à un sujet complexe : la mise en patrimoine des vestiges des poches, principalement les *blockhaus* fort nombreux (600 édifices bétonnés au total dans la seule poche de Lorient). Depuis deux décennies, certains ouvrages sont inscrits à l'inventaire supplémentaire car considérés comme un marqueur fort des souffrances, du totalitarisme et des conquêtes militaires. Mais il reste beaucoup à faire pour sensibiliser sur les vestiges du Mur de l'Atlantique et des poches. Quant aux commémorations, elles ont évolué au fil du temps et connaissent un renouveau depuis les années 1980, en mettant plus en avant les souffrances des « empochés » que la victoire sur les Allemands.

Le livre répond bien aux objectifs initiaux ambitieux. Certes, tout n'est pas traité de façon égale, certains passages s'éloignent un peu du sujet, quelques répétitions ou contradictions surviennent ici ou là, notamment dans les chiffres, la singularité de chaque poche pourrait encore être approfondie mais cela ne remet pas en cause les grandes qualités du volume. Il s'agit bien de l'étude la plus complète, la plus variée dans ses approches et la plus scientifique sur les poches de l'Atlantique en 1944-1945. Pour toutes celles et tous ceux qui ont oublié que la Seconde Guerre mondiale ne s'arrête pas en France avec la libération de Paris et de l'essentiel du pays en août 1944, ce livre est indispensable. Les populations bretonnes de Lorient et Saint-Nazaire, comme celles de La Rochelle, Royan et du nord Médoc, y liront une belle étude, elles qui savent dans leur chair, dans leurs paysages et dans leur mémoire que c'est là que la France a connu la guerre pour la dernière fois sur le sol métropolitain.

Bernard LACHAISE

professeur émérite d'histoire contemporaine. Université Bordeaux Montaigne

Pascale TUMOINE, Denis CHAMBET, Roger BLOT (dir.), *Églises d'Ille-et-Vilaine, vingt années de restauration (2000-2019)*, Rennes, Département d'Ille-et-Vilaine, 2020, 232 p.

Depuis 1830, l'État se soucie de la protection des monuments, en créant à cette date le poste d'inspecteur général des monuments historiques qu'illustrent Ludovic Vitet (1830-1834) et surtout Prosper Mérimée (jusqu'en 1853). Ils effectuent les premiers classements au titre des monuments historiques, s'attachent aux édifices majeurs et emblématiques du roman national. Les objets ne sont pas encore concernés par ces protections. Puis, la loi de séparation des Églises et de l'État confiait la gestion des biens, meubles et immeubles, aux communes ou, pour les cathédrales, à l'État.

Depuis plus d'une dizaine d'années, nous célébrons le centenaire des lois qui protègent et régissent le patrimoine français. Un service des antiquités et objets d'art est ainsi créé dans chaque département par décret du 11 avril 1908. La loi du 31 décembre 1913 vient encadrer le travail des conservateurs nouvellement institués ; elle porte les principes d'inaliénabilité et de contrôle scientifique des restaurations. Les exportations des œuvres classées sont interdites, et s'institue dès lors l'idée d'un patrimoine national à préserver et à transmettre. Dans le cadre du centenaire de ces lois, plusieurs ouvrages ont été publiés. Au niveau national, *Icônes et Idoles* chez Actes Sud en 2008⁶⁰ ou *1913-2013. Un siècle de monuments historiques* publié par le ministère de la Culture⁶¹ ; au niveau régional, *100 ans d'objets monuments historiques*

60. PALOUZÉ, Hélène (dir.), *Icônes et idoles, regards sur l'objet monument historique*, Arles, Actes Sud, 2008.

61. *1913-2013. Un siècle de monuments historiques*, Paris, Éditions du Patrimoine, Centre des Monuments nationaux, Paris, 2013.